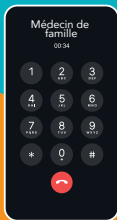


# 1.

J'appelle prioritairement mon médecin traitant en cas d'urgence



# 2.

Si mon médecin traitant n'est pas disponible, je me rends sur le site du réseau :

[www.reseau-delta.ch/  
telemedecine/](http://www.reseau-delta.ch/telemedecine/)



# 3.

J'arrive sur le site du Réseau Delta qui me propose une consultation de télémedecine afin de m'éviter la file d'attente aux urgences



# 4. Télémédecine

**Etape 1** Répondez à un questionnaire médical afin de savoir si votre cas peut être pris en charge par télémédecine.

**Etape 2** Un médecin vous appelle ensuite dans les deux heures sur votre téléphone ou par visio.

**Etape 3** Vous recevez une ordonnance électronique et vous pouvez vous rendre directement à la pharmacie de votre choix.  
Un rapport de consultation est envoyé à votre médecin de famille.

**Etape 4** Les frais sont pris en charge par votre assurance maladie de base (LAMal).

## OUVERT TOUS LES JOURS

Lundi au vendredi :  
8h-19h

Samedi : 9h-17h

Dimanche : 10h-16h



COMME ALINE,  
SI VOUS AVEZ  
BESOIN DE SOINS,  
APPELEZ VOTRE  
MÉDECIN AU LIEU  
DE VOUS RENDRE  
AUX URGENCES



LES URGENCES SONT RÉSERVÉES  
AUX CAS LES PLUS GRAVES.